

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8970 / 109263
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex
unité de production pharmaceutique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
80 H, 80 F
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)
- 06-8991 / 101165
FKG Dentaire SA, 2302 La Chaux-de-Fonds
atelier CNC: rue de la Chapelle 1a et rue de l'Hôtel de Ville 21a
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
03.09.2004–02.09.2007 (Modification)
- 06-9025 / 100016
boxal (suisse) sa, 1782 Belfaux
fonderie, presses, TS-emballage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 H
01.10.2006–31.12.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-9007 / 110805
Dupasquier & Cie SA, 1214 Vernier
secteur préparation des commandes: – 1^{er} groupe: saisir/facturation des commandes. – 2^e groupe: préparation et chargement, réceptions des marchandises
besoins spéciaux de consommation
7 H
01.11.2006–31.10.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 06-8971 / 109263
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex
service de maintenance
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.01.2007–31.12.2007 (Nouveau permis)

- 06-8981 / 110374
Coelec SA, 1203 Genève
service de piquet pour la clientèle
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.08.2006–31.07.2009 (Modification)
- 06-8993 / 110803
Integrated Solutions SA, 1211 Genève 13
service de piquet: – salle informatique – support d’applications informatiques
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.11.2006–31.10.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-9017 / 100364
Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens
fabrication de ciment
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques
19 H
05.11.2006–04.11.2009 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l’octroi d’un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8823 / 101246
EP Spray System SA, 2000 Neuchâtel
assemblage EP Spray, injection plastique et contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 18 F
20.08.2006–19.08.2009 (Renouvellement)
- 06-8840 / 100218
JESA SA, – Moncor
atelier-production: injection plastique, décolletage, finition montage/rectifiage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H
22.10.2006–21.10.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8830 / 101923
Tornos SA, 2740 Moutier
usinage: 12 centres d'usinage CNC et leur alimentation automatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
27.02.2006–26.02.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8919 / 100878
Centre d'Impression des Ronquoz C.I.R. SA, 1950 Sion
plaques, rotative, expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
11 H, 5 F
03.09.2006–02.09.2009 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

31 octobre 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	31.10.2006
Date	
Data	
Seite	8330-8333
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 057

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.